

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24060055100024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus CARF
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MENTON MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORTS URBAINS CARF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A8.3 - Opérations liées aux cessions	49
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A10 - Etat des travaux en régie	52

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	56
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	61
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	62
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	63
B1.7 - Etat des engagements reçus	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	67
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	70

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	71
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	74
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	12 546 242,89	G	12 440 017,13	G-A	-106 225,76
	Section d'investissement	B	599 635,81	H	464 079,21	H-B	-135 556,60

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	169 766,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 002 879,69 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
=							
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	13 145 878,70	Q= G+H+I+J	14 076 742,34	=Q-P	930 863,64

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 869,46	L	158 451,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 869,46	= K+L	158 451,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	12 546 242,89	= G+I+K	12 609 783,44	63 540,55	
	Section d'investissement	= B+D+F	605 505,27	= H+J+L	1 625 409,90	1 019 904,63	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	13 151 748,16	= G+H+I+J+K+L	14 235 193,34	1 083 445,18	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	158 451,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00

Accusé de réception en préfecture
5869461-20250409-53-2025c-DE15845100
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	158 451,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1709	Opération d'équipement n° 1709	5 869,46	
20125	Opération d'équipement n° 20125	0,00	
20247	Opération d'équipement n° 20247	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 651 579,00	10 633 484,45	1 016 178,68	0,00	1 915,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	229 930,00	209 286,60	0,00	0,00	20 643,40
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	530 400,00	315 310,89	163 733,09	0,00	51 356,02
Total des dépenses de gestion courante		12 413 909,00	11 158 081,94	1 179 911,77	0,00	75 915,29
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 413 909,00	11 158 081,94	1 179 911,77	0,00	75 915,29
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	220 000,00	208 249,18			11 750,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		220 000,00	208 249,18			11 750,82
TOTAL		12 633 909,00	11 366 331,12	1 179 911,77	0,00	87 666,11
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	160 490,00	62 911,44	18 089,17	0,00	79 489,39
73	Produits issus de la fiscalité(4)	1 000 000,00	1 011 352,91	5 087,79	0,00	-16 440,70
74	Subventions d'exploitation	10 967 598,69	10 938 318,45	92 775,00	0,00	-63 494,76
75	Autres produits de gestion courante	280 515,00	209 565,10	43 260,91	0,00	27 688,99
Total des recettes de gestion courante		12 408 603,69	12 222 147,90	159 212,87	0,00	27 242,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	3 117,36			-3 117,36
Total des recettes réelles d'exploitation		12 408 603,69	12 225 265,26	159 212,87	0,00	24 125,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections	55 539,00	55 539,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		55 539,00	55 539,00			0,00
TOTAL		12 464 142,69	12 280 804,26	159 212,87	0,00	24 125,56
Pour information		169 766,31				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	182 456,89	720,00	0,00	181 736,89
21	Immobilisations corporelles	525 000,00	0,00	0,00	525 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
	Total des opérations d'équipement	335 646,80	1 788,25	5 869,46	327 989,09
	Total des dépenses d'équipement	1 173 103,69	2 508,25	5 869,46	1 164 725,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	309 068,00	309 068,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	309 068,00	309 068,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 482 171,69	311 576,25	5 869,46	1 164 725,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	55 539,00	55 539,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	233 000,00	232 520,56		479,44
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	288 539,00	288 059,56		479,44
	TOTAL	1 770 710,69	599 635,81	5 869,46	1 165 205,42
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	220 000,00	208 249,18		11 750,82
041	Opérations patrimoniales (2)	233 000,00	232 520,56		479,44
	Total des recettes d'ordre d'investissement	453 000,00	440 769,74		12 230,26
	TOTAL	767 831,00	464 079,21	158 451,00	145 300,79
	Pour information	1 002 879,69			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Accuse de réception en préfecture
006-24060055120250003
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 649 663,13		11 649 663,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	209 286,60		209 286,60
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	479 043,98		479 043,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	208 249,18	208 249,18
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	12 337 993,71	208 249,18	12 546 242,89

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 546 242,89
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 539,00	55 539,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	309 068,00	0,00	309 068,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 788,25		1 788,25
20	Immobilisations incorporelles (6)	720,00	0,00	720,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	207 715,56	207 715,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	24 805,00	24 805,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	311 576,25	288 059,56	599 635,81

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	599 635,81
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	81 000,61		81 000,61
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	1 016 440,70		1 016 440,70
74	Subventions d'exploitation	11 031 093,45		11 031 093,45
75	Autres produits de gestion courante	252 826,01		252 826,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	55 539,00	55 539,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	3 117,36	0,00	3 117,36
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 384 478,13	55 539,00	12 440 017,13

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	169 766,31
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 609 783,44
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 309,47	0,00	23 309,47
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	232 520,56	232 520,56
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		208 249,18	208 249,18
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		23 309,47	440 769,74	464 079,21

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 002 879,69
---	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 466 958,90
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	11 651 579,00	10 633 484,45	1 016 178,68	0,00	1 915,87
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	180 000,00	136 151,13	43 628,74	0,00	220,13
611	Sous-traitance générale	11 255 179,00	10 354 287,39	909 632,50	0,00	-8 740,89
6132	Locations immobilières	36 300,00	24 556,52	11 000,00	0,00	743,48
6156	Maintenance	90 000,00	57 495,57	26 033,85	0,00	6 470,58
617	Etudes et recherches	61 200,00	35 909,01	19 782,65	0,00	5 508,34
6222	Commissions et courtages sur ventes	10 000,00	6 468,16	6 100,94	0,00	-2 569,10
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 452,35	0,00	0,00	1 547,65
6262	Frais de télécommunications	300,00	169,82	0,00	0,00	130,18
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	3 749,50	0,00	0,00	250,50
63512	Taxes foncières	9 600,00	11 245,00	0,00	0,00	-1 645,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	229 930,00	209 286,60	0,00	0,00	20 643,40
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	229 930,00	164 245,00	0,00	0,00	65 685,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	45 041,60	0,00	0,00	-45 041,60
014	Atténuations de produits (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	530 400,00	315 310,89	163 733,09	0,00	51 356,02
6572	Subv. équipt personnes droit privé	78 000,00	75 900,00	0,00	0,00	2 100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	452 400,00	239 410,89	163 733,09	0,00	49 256,02
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		12 413 909,00	11 158 081,94	1 179 911,77	0,00	75 915,29
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 413 909,00	11 158 081,94	1 179 911,77	0,00	75 915,29
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	220 000,00	208 249,18			11 750,82
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	220 000,00	208 249,18			11 750,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		220 000,00	208 249,18			11 750,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	208 249,18			11 750,82
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 633 909,00	11 366 331,12	1 179 911,77	0,00	87 666,11
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	160 490,00	62 911,44	18 089,17	0,00	79 489,39
7068	Services accessoires transports	160 490,00	62 911,44	18 089,17	0,00	79 489,39
73	Produits issus de la fiscalité (3)	1 000 000,00	1 011 352,91	5 087,79	0,00	-16 440,70
734	Versement de mobilité	1 000 000,00	1 011 352,91	5 087,79	0,00	-16 440,70
74	Subventions d'exploitation	10 967 598,69	10 938 318,45	92 775,00	0,00	-63 494,76
7471	Subv. exploitat° État	0,00	54 918,00	0,00	0,00	-54 918,00
7472	Subv. exploitat° Régions	610 280,00	546 731,76	82 220,00	0,00	-18 671,76
7473	Subv. exploitat° Départements	5 000,00	34 905,00	0,00	0,00	-29 905,00
7474	Subv. exploitat° Communes	10 555,00	0,00	10 555,00	0,00	0,00
7478	Subv. exploitat° Autres EPL	41 400,00	1 400,00	0,00	0,00	40 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	10 300 363,69	10 300 363,69	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	280 515,00	209 565,10	43 260,91	0,00	27 688,99
752	Revenus des immeubles	78 015,00	79 075,82	0,00	0,00	-1 060,82
7588	Autres	202 500,00	130 489,28	43 260,91	0,00	28 749,81
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		12 408 603,69	12 222 147,90	159 212,87	0,00	27 242,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	3 117,36			-3 117,36
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	3 117,36			-3 117,36
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		12 408 603,69	12 225 265,26	159 212,87	0,00	24 125,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	55 539,00	55 539,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	55 539,00	55 539,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 539,00	55 539,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		12 464 142,69	12 280 804,26	159 212,87	0,00	24 125,56
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		169 766,31				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	182 456,89	720,00	0,00	181 736,89
2031	Frais d'études	180 956,89	0,00	0,00	180 956,89
2033	Frais d'insertion	1 500,00	720,00	0,00	780,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	525 000,00	0,00	0,00	525 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00
2181	Installat° générales, agencements	210 000,00	0,00	0,00	210 000,00
2182	Matériel de transport	190 000,00	0,00	0,00	190 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	130 000,00	0,00	0,00	130 000,00
1709	Opération d'équipement n° 1709 (3)	52 000,00	1 788,25	5 869,46	44 342,29
20125	Opération d'équipement n° 20125 (3)	43 646,80	0,00	0,00	43 646,80
20247	Opération d'équipement n° 20247 (3)	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 173 103,69	2 508,25	5 869,46	1 164 725,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	309 068,00	309 068,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	309 068,00	309 068,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		309 068,00	309 068,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 482 171,69	311 576,25	5 869,46	1 164 725,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	55 539,00	55 539,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	55 539,00	55 539,00		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	33 313,00	33 313,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 160,00	12 160,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 040,00	9 040,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 026,00	1 026,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	233 000,00	232 520,56		479,44
2153	Installations à caractère spécifique	6 600,00	6 600,00		0,00
2155	Outillage industriel	201 400,00	201 115,56		284,44
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 000,00	24 805,00		195,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		288 539,00	288 059,56		479,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 770 710,69	599 635,81	5 869,46	1 165 205,42
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	108 451,00	0,00	98 451,00	10 000,00
1313	Subv. équipt Départements	22 380,00	0,00	60 000,00	-37 620,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	23 309,47	0,00	-23 309,47
1318	Autres subventions d'équipement	184 000,00	0,00	0,00	184 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		314 831,00	23 309,47	158 451,00	133 070,53
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	220 000,00	208 249,18		11 750,82
28145	Aménagements construction sol d'autrui	86 096,00	86 096,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	42 098,82	30 061,00		12 037,82
28155	Outillage industriel	16 164,00	16 164,00		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	2 089,00	2 089,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	32 071,18	32 358,18		-287,00
28188	Autres	41 481,00	41 481,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		220 000,00	208 249,18		11 750,82
041	Opérations patrimoniales (6)	233 000,00	232 520,56		479,44
2031	Frais d'études	233 000,00	232 520,56		479,44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		453 000,00	440 769,74		12 230,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		767 831,00	464 079,21	158 451,00	145 300,79
Pour information		1 002 879,69			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1709 (1)
LIBELLE : BORNES DE RECHARGEMENT ELECTRIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		52 000,00	A	1 788,25	5 869,46	44 342,29	B	323 503,15
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		24 805,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00		24 805,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00		1 788,25	5 869,46	44 342,29		11 687,60
2153	Installations à caractère spécifique	52 000,00		1 788,25	5 869,46	44 342,29		11 687,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		287 010,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		287 010,55

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-1 788,25	D-B	-323 503,15

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20125 (1)
LIBELLE : ALCOTRA ALPIMED MOBIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		43 646,80	A	0,00	43 646,80	B	99 198,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	43 646,80	0,00	0,00	43 646,80		55 745,80
2153	Installations à caractère spécifique	43 646,80	0,00	0,00	43 646,80		54 831,30
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00		914,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		43 452,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00		43 452,20

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	97 749,41
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		97 749,41
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00		23 309,47
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		74 439,94
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-1 448,59

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20247 (1)
LIBELLE : DEPLOIEMENT BOUQUET DE SERVICES AUTOUR DU VELO

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		240 000,00	A	0,00	0,00	240 000,00	B	10 330,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00		10 330,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00		0,00	0,00	0,00		10 330,00
2182	Matériel de transport	240 000,00		0,00	0,00	240 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	-10 330,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
- (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (4) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00				0,00					0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00					0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				0,00					0,00	0,00	0,00
Total		0,00				0,00					0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 750.00 €	2012-02-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 Logiciels	2	14/02/2008
L	2182 Voitures	5	14/02/2008
L	2182 Camions et vehic. industriels	8	14/02/2008
L	2184 Mobilier	10	14/02/2008
L	2183 Matériel de bureau électrique ou électronique	5	14/02/2008
L	2183 Materiel informatique	5	14/02/2008
L	2188 Matériels classiques	10	14/02/2008
L	2128 Autres agenc. et amen. terrains	15	14/02/2008
L	2138 Batiments legers, abris	15	14/02/2008
L	2135 Autres agenc. et amenag. batiments	15	14/02/2008
L	2031 Frais d'Etudes	5	14/02/2008
L	2033 Frais d'Insertions	5	14/02/2008
L	2121 Plantations	20	14/02/2008
L	2135 Installations générales agencements aménagement	3	14/02/2008
L	2158 Outillage technique	10	14/02/2008
L	21578 Installation de Voirie	30	14/02/2008
L	2188 Appareil de levage et Ascenseur	30	14/02/2008
L	2188 Coffre-fort	30	14/02/2008
L	2188 Installations et Appareils de Chauffage	20	14/02/2008
L	2181 Equipement Garage et Ateliers	15	14/02/2008
L	2158 Autres installations, matériel et outillage t	10	14/02/2008
L	21715 Terrain batis	0	14/02/2008
L	1312 Subv reçue Région	14	14/02/2008
L	1313 Subv reçue Départ.	20	14/02/2008
L	21735 Installations générales, agencement, aménagement	8	14/02/2008
L	1311 Etat et établissements nationaux	15	14/02/2008
L	1312 Régions	20	14/02/2008
L	1313 Départements	15	14/02/2008
L	2145 Construction sur sol d'autrui - IGAAC	15	14/02/2012
L	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	10	14/02/2012
L	21718 Autres terrains	0	14/02/2012
L	2153 Installations à caractère spécifique	20	14/02/2012
L	2318 Autres immobilisations corporelles	0	14/02/2012
L	1318 Autres	0	14/02/2012
L	21715 Terrains bâtis	0	14/02/2012

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		3 427,07	3 427,07	3 117,36	309,71
PROVISION 2024 CREANCES DOUTEUSES	0,00	28/07/2023	3 427,07	3 427,07	3 117,36	309,71
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 427,07	3 427,07	3 117,36	309,71

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 002 879,69
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 002 879,69

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 002 879,69
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 002 879,69

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	364 607,00	364 607,00	5 869,46	370 476,46
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	220 000,00	208 249,18	158 451,00	366 700,18
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	-144 607,00	-156 357,82	152 581,54	-3 776,28
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 002 879,69			1 002 879,69
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 002 879,69			1 002 879,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				999 103,41

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		364 607,00	364 607,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		309 068,00	309 068,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	309 068,00	309 068,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		55 539,00	55 539,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	55 539,00	55 539,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		220 000,00	III 208 249,18
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		220 000,00	208 249,18
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28145	<i>Aménagements construction sol d'autrui</i>	86 096,00	86 096,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	42 098,82	30 061,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	16 164,00	16 164,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	2 089,00	2 089,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	32 071,18	32 358,18
28188	<i>Autres</i>	41 481,00	41 481,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/01/2024	RACCORDEMENT BORNE TAXIS L'ALCAZAR BEAUSOLEIL RACC	462,25	0,00	20
06/06/2024	GUYNEMER BSL RACCORDEMENT BORNE BD GUY	1 326,00	0,00	20
31/01/2025	MAITRISE OEUVRE GARE ROUTIERE M	110 870,00	0,00	20
31/01/2025	MENTON CASTELLAR MISE AUX NORMES DU DEPOT DE BUS	6 600,00	0,00	20
31/01/2025	ETUDE PROJET PARKING PARVIS GARE SNCF POLEMULTIMO	90 245,56	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
28/05/2024	BRANCHEMENT COMPLET AERO SOUTERRAIN CASTELLAR	1 077,60	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES PORTAIL ARRIERE DEPOT BUS	1 232,00	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE ENSEIGNE LUMINEUSE LOT 1	3 974,00	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE ENSEIGNE LUMINEUSE LOT 1	12 910,00	0,00	15
28/05/2024	TRAVAUX CORRECTIFS GARE ROUTIERE MENTON DECISION 8	12 020,00	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON METALLERIE SERRURERIE	12 156,68	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON FAUX PLAFOND PLACO PE	5 584,00	0,00	0
28/05/2024	REGULARISATION AVANCE TRVX BATIMENT GF3	1 752,00	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE ENSEIGNE LUMINEUSE LOT 1	5 350,00	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON METTALERIE SERRURERIE	12 156,67	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON METTALERIE SERRURERIE	639,83	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON METTALERIE SERRURERIE	56 731,15	0,00	0
28/05/2024	TRAVAUX GARE ROUTIERE MENTON METTALERIE SERRURERIE	2 985,85	0,00	0
28/05/2024	REPARATION HORLOGE GARE ROUTIERE	1 890,00	0,00	0
28/05/2024	REGULARISATION AVANCE TRVX BATIMENT GF3	7 132,38	0,00	0
29/05/2024	AVANCE FORFAITAIRE FOURNITURE MISE OEUVRE BILLETQ	17 485,10	0,00	10
TOTAL GENERAL		364 581,07	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	12 384 478,13
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			CAMUS SEBASTIEN GME	Entreprises	300,00
6572			BEVERA VTT		
6572			LACOMBE BRUNO	Personne physique	300,00
6572			SCUOTTO PREVOSTO	Personne physique	300,00
6572			CATHERINE		
6572			BRUYERE DAMIEN	Personne physique	300,00
6572			PERCHE CHRISTOPHER	Personne physique	300,00
6572			PAGNIEZ CARINE	Personne physique	300,00
6572			VENTURA ALAIN	Personne physique	300,00
6572			SIMON ALAIN	Personne physique	300,00
6572			MICOUUD RICHARD	Personne physique	300,00
6572			DEVOST LILIAN	Personne physique	300,00
6572			PERSON VERONIQUE	Personne physique	300,00
6572			MILANO MORGAN	Personne physique	300,00
6572			MOULIN DENIS	Personne physique	300,00
6572			VASSALLO AURORE	Personne physique	300,00
6572			GAYET CHARLIE	Personne physique	300,00
6572			GHIO JEAN NOEL	Personne physique	300,00
6572			GUIEU CHRISTIAN	Personne physique	300,00
6572			REI THIERRY	Personne physique	300,00
6572			REBAUDO MAGALI	Personne physique	300,00
6572			POLIDORI SEVERINE	Personne physique	300,00
6572			SIMON LIONEL	Personne physique	300,00
6572			FACCENDINI STEPHANE	Personne physique	300,00
6572			MICHEL ERIC	Personne physique	300,00
6572			GAUBERTI JEAN	Personne physique	300,00
6572			SEKIOU LEAH	Personne physique	300,00
6572			JOURNOUD DAVID	Personne physique	300,00
6572			COUSOT LAURENCE NÉE BERTRAND	Personne physique	300,00
6572			BERTOLINO ALAIN	Personne physique	300,00
6572			SCUOTTO LUCAS	Personne physique	300,00
6572			TARIEL LAURE	Personne physique	300,00
6572			BOUYAL RENE	Personne physique	300,00
6572			HOUEVILLE JEREMY	Personne physique	300,00
6572			EYMARD VALERIE	Personne physique	300,00
6572			SCAIA JEAN MARIE	Personne physique	300,00
6572			BERNIGOLE PATRICK	Personne physique	300,00
6572			FERTE GERARD	Personne physique	300,00
6572			CALCAGNO YVES	Personne physique	300,00
6572			DE LIMA CHRISTOPHE	Personne physique	300,00
6572			URSINI FABRICE	Personne physique	300,00
6572			CURTI MICHEL	Personne physique	300,00
6572			BERTHON JEAN PAUL	Personne physique	300,00
6572			COLLET NICOLAS	Personne physique	300,00
6572			DUBOST BRIGITTE BOUDER	Personne physique	300,00
6572			THERMOS ELODIE	Personne physique	300,00
6572			MOLETTO BARTHELEMY	Personne physique	300,00
6572			MARRO JEAN	Personne physique	300,00
6572			PERSON JEAN LUC	Personne physique	300,00
6572			GRUCHET DOMINIQUE	Personne physique	300,00
6572			GUGLIELMI RENE	Personne physique	300,00
6572			MORAND GILBERT	Personne physique	300,00
6572			DINART ANAELLE	Personne physique	300,00
6572			DES AUBRYS XAVIER	Personne physique	300,00
6572			DAVID FRANCK	Personne physique	300,00
6572			MICHEL LAURENT	Personne physique	300,00
6572			VASSE JEAN	Personne physique	300,00

Accusé de réception en préfecture
 006246005579256409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception en préfecture : 23/04/2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			TIBERT DENIS	Personne physique	300,00
6572			SERVANT CHRISTIAN	Personne physique	300,00
6572			CELLI SEBASTIEN	Personne physique	300,00
6572			CARAVELLI SOPHIE	Personne physique	300,00
6572			PASTORELLI JOSEPH	Personne physique	300,00
6572			NOEL FRANCK	Personne physique	300,00
6572			LAMBELAIN JEAN JACQUES	Personne physique	300,00
6572			BOFFA GIUSEPPE	Personne physique	300,00
6572			CADDEO SOPHIE	Personne physique	300,00
6572			BERNONVILLE GREGORY	Personne physique	300,00
6572			NINEUIL JEAN FELIX	Personne physique	300,00
6572			VAUTE STEPHANE	Personne physique	300,00
6572			FISCHER LIONNEL	Personne physique	300,00
6572			CHEDED THOMAS	Personne physique	300,00
6572			CALUCCI BRIGITTE GEGOUT	Personne physique	300,00
6572			BEUNEICHE BERNARD	Personne physique	300,00
6572			BIZEL BIZELLOT GILLES	Personne physique	300,00
6572			ADONTE HELENE	Personne physique	300,00
6572			BLANSCHÉ CYRIL	Personne physique	300,00
6572			LE CUNFF NATHALIE	Personne physique	300,00
6572			CERAS MATHIEU	Personne physique	300,00
6572			THEINER BELMON NICOLAS	Personne physique	300,00
6572			LANGLOIS NEUILLY NATHALIE	Personne physique	300,00
6572			WALKOWIAK PASCAL	Personne physique	300,00
6572			LAUFER CEDRIC	Personne physique	300,00
6572			MORBIDELLI NADIA CHAUCHE	Personne physique	300,00
6572			BELMON FRANCOISE	Personne physique	300,00
6572			TAVIANI CAMILLA	Personne physique	300,00
6572			BENDRAME ANGELO	Personne physique	300,00
6572			PROD HOMME SOPHIE GENESIO	Personne physique	300,00
6572			MARI ANTOINE	Personne physique	300,00
6572			POGGI CHRISTIAN	Personne physique	300,00
6572			MILLOT GREGOIRE	Personne physique	300,00
6572			SCORDO STEPHANE	Personne physique	300,00
6572			NOEL AUDE	Personne physique	300,00
6572			THEULIERE ALINE NGO DOAN TA	Personne physique	300,00
6572			COLSON FLORENCE	Personne physique	300,00
6572			BONESTROO WILLEM	Personne physique	300,00
6572			CARUSO ERIC	Personne physique	300,00
6572			MARTIN CHRISTOPHE	Personne physique	300,00
6572			ANSALDO JEAN LOUIS	Personne physique	300,00
6572			ROCHETTE PHILIPPE	Personne physique	300,00
6572			LARGAJOLLI ANATOLE	Personne physique	300,00
6572			BODART EVELYNE	Personne physique	300,00
6572			D ORIO DAVID	Personne physique	300,00
6572			DHAINAUT JUSTINE	Personne physique	300,00
6572			GILLETTE ROLAND	Personne physique	300,00
6572			SAGOT VINCENT	Personne physique	300,00
6572			FILIPPI NATHALIE	Personne physique	300,00
6572			HOLUBETSKA IRYNA	Personne physique	300,00
6572			MURAZ NICOLAS	Personne physique	300,00
6572			SIGNORINO JEAN	Personne physique	300,00
6572			SOLDATI SONIA	Personne physique	300,00
6572			ANGELINI VITTORIA ARICI	Personne physique	300,00
6572			TEDLAOUTI MALIKA BOUCHADA	Personne physique	300,00
6572			HENNION ELODIE	Personne physique	300,00
6572			MOURADIAN CAROLINE	Personne physique	300,00
6572			LAMARCHE SOPHIE	Personne physique	300,00
6572			PHILBERT EMERIC	Personne physique	300,00
6572			DATTERO DELPHINE LORET	Personne physique	300,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de transmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			FALDA JORDAN	Personne physique	300,00
6572			LEGROS JEAN-FRANCOIS	Personne physique	300,00
6572			MERCIER EMMANUEL	Personne physique	300,00
6572			VILLARD LAURENT	Personne physique	300,00
6572			PELISSIER FREDERIC	Personne physique	300,00
6572			DE BRIDIERS BRIGITTE	Personne physique	300,00
6572			VINCENT MARILYNE	Personne physique	300,00
6572			BENEDETTO		
6572			SALLES MELANIE	Personne physique	300,00
6572			ARIANO MIREILLE	Personne physique	300,00
6572			PUGLIESE JACQUELINE	Personne physique	300,00
6572			GIRARD		
6572			AUZEAU MATHIEU	Personne physique	300,00
6572			MAGRINI NADEGE	Personne physique	300,00
6572			VANDENBUSSCHE	Personne physique	300,00
6572			SEVERINE BOUCHEZ		
6572			HALBEHER ELIANE SAUMIER	Personne physique	300,00
6572			PAUMIER THOMAS	Personne physique	300,00
6572			AUFSEN CLOTILDE	Personne physique	300,00
6572			DALMAZZONE NATHALIE	Personne physique	300,00
6572			BERENGER CHANTAL	Personne physique	300,00
6572			REVEILLES		
6572			DAUTRICHE CHRISTIAN	Personne physique	300,00
6572			BONNOTTE AUDREY	Personne physique	300,00
6572			ANTONINI YANNICK	Personne physique	300,00
6572			AUZEAU SEBASTIEN	Personne physique	300,00
6572			IRENEENEE JOHAN	Personne physique	300,00
6572			MICHEL PHILIPPE	Personne physique	300,00
6572			SAVELLI LAETITIA	Personne physique	300,00
6572			MACLEAN DONALD	Personne physique	300,00
6572			PIAZZA NATHALIE GOSSELIN	Personne physique	300,00
6572			TORTIELLO ALBERT	Personne physique	300,00
6572			BACH CAROLINE BRENGARD	Personne physique	300,00
6572			CLEMENT BENOIT	Personne physique	300,00
6572			FIGUIN MIKAEL	Personne physique	300,00
6572			GOUJON VALERIE	Personne physique	300,00
6572			GREVOUL JEAN-MICHEL	Personne physique	300,00
6572			COLAS CYRIAQUE	Personne physique	300,00
6572			VANDEBRIGGHE BERNARD	Personne physique	300,00
6572			PECQUEUR JEANNINE	Personne physique	300,00
6572			MORGANTI SYLVIA	Personne physique	300,00
6572			BOULANGE TIMOTHEE	Personne physique	300,00
6572			PIERRON CATHERINE	Personne physique	300,00
6572			CASSINI MURIEL	Personne physique	300,00
6572			DAF YASSINE	Personne physique	300,00
6572			DE LIMA CELINE	Personne physique	300,00
6572			VIENNE GREGORY	Personne physique	300,00
6572			CARRE LOUIS	Personne physique	300,00
6572			GAGLIO EVELYNE	Personne physique	300,00
6572			PERNALON MICHEL	Personne physique	300,00
6572			RHADFOUR RACHID	Personne physique	300,00
6572			GERINI LAURA	Personne physique	300,00
6572			IGORA EMILIE	Personne physique	300,00
6572			BARDYN RENE	Personne physique	300,00
6572			RAVASIO JULIEN	Personne physique	300,00
6572			BOSC GERARD	Personne physique	300,00
6572			BAUDET ANTHONY	Personne physique	300,00
6572			TARANTO GILBERT	Personne physique	300,00
6572			CAPISANO VERRANDO	Personne physique	300,00
6572			EVELINE		
6572			PROVENCE CHARLES	Personne physique	300,00
6572			ANTOINE		
6572			LAPELLEGERIE JULIEN	Personne physique	300,00
6572			PONTHUS DAVID	Personne physique	300,00
6572			ROCHE SYLVIE	Personne physique	300,00

Acusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de publication : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			DAN SANDY	Personne physique	300,00
6572			CONRAD CHRISTIAN	Personne physique	300,00
6572			DEBARLE OLIVIER	Personne physique	300,00
6572			MIRONOVA MARIIA	Personne physique	300,00
6572			MAROYE LAURIE	Personne physique	300,00
6572			MARTY-MAILLET LAURENCE ELOISE	Personne physique	300,00
6572			CORNILLIE JUSTINE	Personne physique	300,00
6572			GIOANNI SANDRINE	Personne physique	300,00
6572			CARETTE ELSA	Personne physique	300,00
6572			DELPLANQUE ISABELLE	Personne physique	300,00
6572			PELLETIER CAROLE	Personne physique	300,00
6572			POULET CASSULO FABIENNE	Personne physique	300,00
6572			PICOLET MARIE-HELENE	Personne physique	300,00
6572			CABOT VALERIE	Personne physique	300,00
6572			SBEGHEN HUBERT	Personne physique	300,00
6572			BOUDON LIONEL	Personne physique	300,00
6572			THOMAS AURELIE	Personne physique	300,00
6572			HENROTTE SANDRINE	Personne physique	300,00
6572			FERRARIS JOELLE	Personne physique	300,00
6572			BONSIGNORE SOPHIE	Personne physique	300,00
6572			FARRUGIA FRANCK	Personne physique	300,00
6572			LOGET MURIEL	Personne physique	300,00
6572			REINISCH MARIE-LAURE	Personne physique	300,00
6572			BOETTO NATHALIE	Personne physique	300,00
6572			GAGNOL KEVIN	Personne physique	300,00
6572			RAISON JEAN-LOUIS	Personne physique	300,00
6572			PELLISSIER PHILIPPE	Personne physique	300,00
6572			BONNET FABIEN	Personne physique	300,00
6572			FRAGET LUDIVINE	Personne physique	300,00
6572			CHARRIER JULIETTE	Personne physique	300,00
6572			BONNET HUE LYDIE	Personne physique	300,00
6572			DIDIER NATHAN	Personne physique	300,00
6572			CAMINITI CELINE	Personne physique	300,00
6572			DUJARDIN FRANCK	Personne physique	300,00
6572			JULIEN GIULIA	Personne physique	300,00
6572			CARON CHRISTOPHE	Personne physique	300,00
6572			FICARA STEPHANE	Personne physique	300,00
6572			HOCHET THIERRY	Personne physique	300,00
6572			GIOVANNONI GUILLAUME	Personne physique	300,00
6572			SERCY JEAN PHILIPPE	Personne physique	300,00
6572			SERRA PAPELARD LINDA	Personne physique	300,00
6572			GAGLIO ANDRE	Personne physique	300,00
6572			AUBE PATRICK	Personne physique	300,00
6572			HUGUET DORIAN	Personne physique	300,00
6572			RICHARD DOMINIQUE EPOUSE BUONSIGNORE	Personne physique	300,00
6572			CHARRY PAULA	Personne physique	300,00
6572			TOULLEC JEROME	Personne physique	300,00
6572			TELLIER PHILIPPE	Personne physique	300,00
6572			GIOVANNETTI CYRIL	Personne physique	300,00
6572			BERNABO CHRISTOPHE	Personne physique	300,00
6572			JAN - BONNET GHISLAINE	Personne physique	300,00
6572			KADDOURI MAX	Personne physique	300,00
6572			CHARREAU DOMINIQUE	Personne physique	300,00
6572			LAURENT MICHEL	Personne physique	300,00
6572			SUROU LECOLLAIRE CARINE	Personne physique	300,00
6572			GENAH IDAN	Personne physique	300,00
6572			CONTREIRAS CLEMENTINO AUDREY	Personne physique	300,00
6572			ANDRONACO VINCENT	Personne physique	300,00
6572			SOLIVA RAPHAEL	Personne physique	300,00
6572			NOBLECOURT NOEMIE	Personne physique	300,00

Accusé de réception en préfecture
06-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de transmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572			SIMON DESIRE	Personne physique	300,00
6572			PUYO HENRI	Personne physique	300,00
6572			JOLLY TIPHANIE	Personne physique	300,00
6572			BONNIEZ RAPHAEL	Personne physique	300,00
6572			CAMINITI DAVID	Personne physique	300,00
6572			WEISS LAURA	Personne physique	300,00
6572			GIARRATANO PASCALE	Personne physique	300,00
6572			SARTORE ELODIE	Personne physique	300,00
6572			STEHLYN DORIAN	Personne physique	300,00
6572			DANKA JULIE	Personne physique	300,00
6572			HENRIETTE SEBASTIEN	Personne physique	300,00
6572			CHARRAN ERIC	Personne physique	300,00
6572			CAILLAUD HUGUES	Personne physique	300,00
6572			FUOCHI RENÉ	Personne physique	300,00
6572			CASTELLANI JEAN MARC	Personne physique	300,00
6572			BONE STEPHANE	Personne physique	300,00
6572			BOURGERY ROLAND	Personne physique	300,00
6572			ANSTETT ALEXIS	Personne physique	300,00
6572			GRUET CHRISTOPHE	Personne physique	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
BRE/2017 BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE	519 815,55	156 000,00	675 815,55	363 815,55	104 000,00	208 000,00	1 788,25
TR23-01/2023 DEPLOIEMENT BOUQUET DE SERVICES AUTOUR DU VELO	460 000,00	460 000,00	920 000,00	160 000,00	340 000,00	420 000,00	0,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	78 331 886,92	74 927 892,13	0,00	74 927 892,13
RECETTES	78 331 886,92	76 728 513,07	0,00	76 728 513,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	40 482 577,01	19 251 585,64	10 878 453,46	30 130 039,10
RECETTES	40 482 577,01	30 069 927,04	5 453 189,14	35 523 116,18

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET TRANSPORTS URBAINS CARF / Numéro SIRET : 24060055100024				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 633 909,00	12 546 242,89	0,00	12 546 242,89
RECETTES	12 633 909,00	12 440 017,13	0,00	12 440 017,13
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 770 710,69	599 635,81	5 869,46	605 505,27
RECETTES	1 770 710,69	464 079,21	158 451,00	622 530,21

BUDGET BUDGET ANNEXE DSP EAU POTABLE / Numéro SIRET : 24060055100081				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU POTABLE / Numéro SIRET : 24060055100065				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 951 672,32	5 907 496,46	0,00	5 907 496,46
RECETTES	9 951 672,32	4 483 510,16	0,00	4 483 510,16
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 586 639,28	4 028 629,73	3 354 686,03	7 383 315,76
RECETTES	10 586 639,28	2 321 460,87	3 191 602,05	5 513 062,92

BUDGET BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24060055100073				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20250409-53-2025c-DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception en préfecture : 23/04/2025

BUDGET BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24060055100073				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 24060055100057				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 090 775,36	3 514 621,87	0,00	3 514 621,87
RECETTES	5 090 775,36	4 436 429,05	0,00	4 436 429,05
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 940 260,89	8 659 942,26	3 180 993,09	11 840 935,35
RECETTES	13 940 260,89	6 128 632,73	3 881 907,44	10 010 540,17

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	106 008 243,60	96 896 253,35	0,00	96 896 253,35
RECETTES	106 008 243,60	98 088 469,41	0,00	98 088 469,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	66 780 187,87	32 539 793,44	17 420 002,04	49 959 795,48
RECETTES	66 780 187,87	38 984 099,85	12 685 149,63	51 669 249,48
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	172 788 431,47	129 436 046,79	17 420 002,04	146 856 048,83
TOTAL AGREGE DES RECETTES	172 788 431,47	137 072 569,26	12 685 149,63	149 757 718,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Accusé de réception en préfecture
 006-240600551-20250409-53-2025c-DE
 Date de télétransmission : 23/04/2025
 Date de réception préfecture : 23/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20250409-53-2025c-DE Date de télétransmission : 23/04/2025 Date de réception préfecture : 23/04/2025
